

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2024_3_10

**Objet : Travaux de proximité 2024 -
Demande de subvention auprès du
Conseil Départemental – Travaux
d'amélioration des bâtiments
communaux**

**VOTE
UNANIMITE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le onze du mois d'avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la Loi du 5 Avril 1884.

Etaients présents : M. MARCILIAC Jérôme, M. YERPEZ Joël, Mme GARCIA Chantal, M. LOMBARDO Yves, Mme SEILER Myriam, M. AGARD Christophe, Mme MESTRE Marie-Aude, M. MARTIN Patrice, Mme BARATA Silvia, M. MORGANTE Michel, Mme ROSMARINO Laurence, M. SPINELLY Eric, Mme DELOUS Céline, M. DI-SAPIO Lionel, Mme BAUMANN Claude, M. LEGUEVACQUES Benjamin, Mme CLAUZEL Nathalie, M. PALMERINI Denis, Mme GIORSETTI Marie-Laure, M. LAFORCE Christian, Mme MERZOUGUI Noura, M. BARBAROUX Charly, Mme THORN Marguerite, M. CRUZ Gérard, Mme DAHMAN Hinda, M. SARDA Stéphane et Mme DORELON-TRANCHARD Céline

Etaients Absents donnant pouvoir :

Mme WECKERLIN Carine à Mme GARCIA Chantal

Mme VALLET Christine à Mme SEILER Myriam

Etaients Absents excusés :

Etaients Absent :

Secrétaire de la séance : Mme Chantal GARCIA

Travaux de proximité 2024 - Demande de subvention départemental – Travaux d'amélioration des bâtiments communaux

Monsieur le Maire informe les élus de la possibilité d'obtenir une subvention auprès du Conseil départemental dans le cadre des travaux de proximité, pour des travaux d'amélioration des bâtiments communaux :

Ecole de musique et de danse - contrôle d'accès fourniture et installation d'un système de sureté avec claviers de commande	3 071.09 €
Bâtiment de la police municipale - fourniture et installation d'une alarme intrusion	3 197.10 €
Hôtel de ville - fourniture et installation d'une pompe double sur la chaudière	3 370.70 €
Gymnase J. Fernandez - réalisation d'un plancher pour aération tatamis	8 467.20 €
Salle DOJO - réfection complète de l'étanchéité de la toiture	43 044.00 €
Total HT	61 150.09 €

selon le plan de financement ci-après, sachant que le plafond de subventionnement par le Conseil départemental est fixé à 70 % de 85 000 € hors taxes pour chaque opération dont le coût réel devra être inférieur à 100 000 € hors taxes :

Financeurs	Montant de la subvention sollicitée
Conseil départemental	42 805.06 €
Autofinancement	18 345.03 €
TOTAL	61 150.09 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'approbation de ce programme de travaux et sur la sollicitation de l'aide financière du Département, dans le cadre des travaux de proximité 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

APPROUVE le programme des travaux de proximité 2024,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil départemental, dans le cadre des travaux de proximité 2024, une subvention à hauteur de 70 % pour chacun des projets précités, selon le plan de financement ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions ainsi que tous les documents qui s'y rattachent.

DIT que les crédits nécessaires au paiement de ces travaux sont prévus au budget 2024.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme

Le Maire

Jérôme MARCHELIAC



La secrétaire de séance

Chantal GARCIA